



Peut on se faire un chèque sans prévenir les autres co gérants d'une SCM?

Par **Scm06**, le **08/08/2019** à **20:18**

Bonjour,

Question simple : faisant partie d'une SCM de 4 co gérants, doit il y avoir une demande faites par écrit pour pouvoir retirer 3 chèques du compte SCM vers d'autre compte? puis je porter plainte si ma signature n'apparaît pas et que je n'ai pas donné mon accord aux autres? 2 sur 4 se sont reversé des chèques sans l'accord des deux autres.

Quelles sont les démarches légales? Quel est l'article juridique ?